



La Ville donne la parole à des lycéen-nes lors du conseil municipal

Lors du conseil municipal du mardi 6 octobre, la Maire a suspendu la séance afin de donner la parole à 4 représentant-es grenoblois du mouvement lycéen qui ont pu faire entendre leurs revendications. La Ville soutient la mobilisation de la jeunesse et s'est engagé à les appuyer, dans le cadre de ses compétences.

Laurence Ruffin, Maire de Grenoble, déclare : « Aujourd'hui, à Grenoble, des lycéennes et des lycéens se mobilisent pour leurs conditions d'études. Leurs demandes sont légitimes.

Face à tout cela, nous réaffirmons notre engagement pour le dialogue et l'éducation populaire, nous devons pouvoir écouter leur colère, leurs revendications, leurs inquiétudes. C'est dans cet esprit que nous proposons, déjà dans notre programme, de rendre accessibles les référendums aux habitantes et aux habitants dès 16 ans : parce que nous considérons que la participation à la vie démocratique ne doit pas attendre 18 ans pour commencer.

Nous leur avons proposé de venir prendre la parole aujourd'hui devant le conseil municipal, afin qu'ils puissent exprimer ici, avec leurs mots, leurs attentes et leurs revendications. Nous leur avons aussi proposé de construire avec eux la suite : ouvrir des espaces jeunesse de la ville pour leur AG, mettre en place des cahiers de doléances lycéens et porter leur parole auprès des institutions.

C'est un premier pas. Une première étape. Leur voix compte. Elle doit pouvoir être entendue.

Je finirai par Mandela "Rien ne révèle mieux l'âme d'une société que la façon dont elle traite ses enfants".»



© Ville de Grenoble